



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E103481

VALABLE JUSQU'AU 31/12/2025

ÉDITÉ LE 03/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1999

Forme juridique : SARL

Capital : 7 630

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC ST BRIEUC CEDEX 1 423 795 806 RCS

Siret : 423 795 806 00029

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5027872

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 3706615504

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 3706615504

Situation fiscale et sociale : A jour au 06/08/2025

Raison sociale : MENUISERIE CRESSEVEUR

7 RUE EMILE LE MARREC
22300 PLOULEC'H

Téléphone : 02 96 37 47 69

Fax :

Portable :

Site Internet : www.cresseveur-construction.bzh

E-mail : contact@cresseveur-construction.bzh

Responsabilité légale :

CRESSEVEUR GILLES CO-GÉRANT / CRESSEVEUR OLIVIER CO-GÉRANT

Effectif moyen : 8 Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	26/11/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	26/11/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	26/11/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	26/11/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	26/11/2021
o Isolation des combles perdus	26/11/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	26/11/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.